



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pyralene

Question écrite n° 36368

Texte de la question

M Bernard Schreiner demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, les mesures qu'il compte prendre pour accélérer l'incinération ou le traitement des futs de pyralene qui se multiplient aujourd'hui dans notre pays. En effet, il existe plus de 100 000 transformateurs au pyralene qui doivent être détruits. La seule usine de destruction compétente, celle de Tredi, mettra au rythme actuel plus de vingt-cinq ans pour incinérer le pyralene de ces transformateurs, ce qui amène des collectivités territoriales à stocker comme elles le peuvent le pyralene dont ne veulent plus les électriciens. Il y a là un problème grave qui entraîne souvent l'existence de dépôts sauvages. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour permettre l'incinération rapide des futs de pyralene et les propositions qu'il compte faire aux communes pour les aider à résoudre la période d'attente entre la destruction des transformateurs au pyralene et leur incinération dans l'usine de Tredi.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36368

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 535